

nous, ce qui, d'ailleurs, est tout naturel. Ils s'occupent de cette question depuis bien plus longtemps que nous et ont peut-être compris depuis bien plus longtemps que notre pays l'importance militaire et commerciale de l'Arctique. Cela tient aussi, tout au moins en partie, à ce que la population de la Russie est autrement plus considérable que la nôtre et qu'il lui est possible de diriger vers ces régions arctiques les gens dont elle a besoin, pour les y faire vivre et travailler.

La mise en valeur de nos régions arctiques, qui aura autant d'importance pour nous que la mise en valeur de l'Arctique soviétique en a pour les Russes, doit se faire sans qu'on expédie de force des Canadiens n'importe où dans le pays. Cela nous met dans une situation d'infériorité, du moins au point de vue des résultats immédiats. Mais même en tenant compte des différences qui séparent les deux pays,—et nous n'entendons certes pas adopter les méthodes soviétiques, que ce soit en ce domaine ou en d'autres,—je pense qu'il serait utile d'avoir des échanges de renseignements, et même de recevoir une visite personnelle du ministre, spécialement si ses fonctionnaires l'accompagnaient. Je me souviens d'avoir soulevé cette question il y a quelques années alors que j'étais à Moscou, et les dirigeants soviétiques d'alors avaient trouvé que ce projet pourrait être à l'avantage des deux pays.

La Société royale du Canada s'est réunie à Edmonton au début de juin, et au cours de la réunion, les questions de l'Arctique ont été abondamment débattues par des spécialistes qui n'étaient influencés par aucun intérêt personnel, sauf peut-être les préjugés particuliers à leur spécialité, qui sont choses inévitables. Durant cette réunion, tous les aspects de la mise en valeur du Nord ont été étudiés,—familièrement mais bien à fond.—Je fais remarquer aux membres du comité que le rapport du congrès de la Société royale qui a étudié cette question constitue une lecture très intéressante et peut-être instructive. Un des délégués à ce congrès était M. William C. Wonders, de l'Université de l'Alberta. Il a parlé, notamment, du succès des Russes dans le Nord. Il a dit que le Canada a environ 32,000 habitants au nord du 60° parallèle comparativement à quatre millions et demi en Russie. Le climat russe est plus favorable, a-t-il fait observer, et l'on n'a pas insisté pour y établir des gens au Canada. Il a ensuite traité le point que j'ai fait valoir, soit que la majeure partie de ces habitants du Nord en URSS n'y sont pas établis de leur plein gré.

Il n'y a qu'une ou deux autres questions que je veux signaler au ministre et qu'il pourrait peut-être traiter maintenant. Il en a déjà traité une longuement au cours d'un autre débat: la

[L'hon. M. Pearson.]

conférence sur le droit de la mer, tenue à Genève. Le ministre a estimé,—et je ne le critique pas d'être de cet avis, même si je ne le partage pas entièrement,—que cela a été un grand triomphe diplomatique, un important progrès réalisé dans la codification du droit international.

Quant à ce qu'on a traité de triomphe diplomatique, je me rends parfaitement compte des efforts qu'a faits la délégation canadienne afin de trouver une résolution de compromis en ce qui concerne la loi maritime et l'établissement d'une zone territoriale et de juridiction, de façon à protéger notre propre intérêt et à recevoir l'approbation d'une majorité des deux tiers, qu'il faut obtenir lorsque les résolutions proposées en vue de leur adoption traitent de sujets importants. La délégation canadienne a échoué à cet égard.

Ce n'est pas la première fois qu'une délégation canadienne a essayé d'arriver à un compromis, et qu'elle n'a pu réunir la majorité voulue des deux tiers. Mais, en l'occurrence, ainsi que l'a signalé lui-même le ministre à son retour,—je crois que c'était dans un discours prononcé à Aylmer,—la seule chance que nous avions d'obtenir la majorité des deux tiers aurait été de nous assurer l'appui de la délégation soviétique et de ses satellites. On peut ainsi se procurer à ces réunions sept ou huit voix de plus, parfois quelques-unes de plus, et parfois quelques-unes de moins.

La raison pour laquelle il aurait fallu s'assurer de cet appui, c'est que les États-Unis et le Royaume-Uni étaient tous deux hostiles à la proposition canadienne, et qu'ils avaient pu rallier un certain nombre de voix à leur point de vue. A mon avis, la façon de voir du Canada dans cette question était plus intelligente que celle des États-Unis et du Royaume-Uni, et, lorsque nous estimons devoir maintenir notre opinion, nous ne devons pas l'abandonner ni la modifier sensiblement simplement parce que les États-Unis et le Royaume-Uni s'y opposent. Ce serait, en effet, abandonner notre opinion indépendante lors de ces conférences,—bien qu'il faille évidemment tenir compte des nécessités de la collaboration au sein de la coalition et de l'interdépendance que nous souhaitons maintenir. Il est toujours assez regrettable, lors d'une initiative de nature diplomatique, de constater, à la délégation canadienne, que tant les Britanniques que les États-Unis et, je crois, en l'occurrence également les Français et bon nombre de nos alliés et amis, sont contre nous et que nous devons compter sur les soviets afin d'obtenir notre majorité des deux tiers.

Je signale au ministre que, même si nous avons obtenu cette majorité des deux tiers, la résolution en cause aurait difficilement pu